

## Commentaire sur l'Évangile de la guérison du paralysé Selon Marc 2, 1-12

Dans sa forme actuelle, le récit de la guérison d'un paralysé trouve sa pointe dans la discussion-controverse entre Jésus et des scribes sur le pardon des péchés (v. 5b-10).

Tout débute par une scène paisible (v. 1). Nous voici revenus à Capharnaüm où Jésus a inauguré sa mission (1, 21). La maison où il se tient peut bien être celle de Simon et d'André (1, 29). Marc souligne l'afflux de monde et surtout la situation bloquée où se trouve Jésus (v. 2). La foule qui se presse pour l'écouter est si nombreuse que la porte de la maison est obstruée. Le Maître est comme prisonnier de son public. Et ce dernier fait un sérieux obstacle à quiconque voudrait le rejoindre de l'extérieur. Or justement voici quatre hommes portant un paralysé (v. 3). Il y a là une urgence notoire. Le paralysé est un être doublement « exclu » : et des gens bien-portants et de la communauté qui entoure Jésus.

L'ouverture du toit – cet ingénieux stratagème trouvé par les porteurs (v. 4) – étonne beaucoup le lecteur. Il s'explique bien par le mode de construction de l'époque. La maison palestinienne, sans étage, possédait un toit en terrasse très accessible. Dans ce toit, fait de branchages et de terre battue, un trou pouvait être facilement creusé. Il n'empêche que c'est un exploit digne d'admiration. Jésus prend bien en compte la foi manifestée par ces intrus qui osent s'interposer entre le Maître et son public (v. 5a). Mais c'est surtout les paroles de Jésus qui surprennent à plus d'un titre. On pouvait s'attendre à un ordre de guérison du malade. Il est reporté plus loin (au v. 11). A la place, Jésus déclare au paralysé que ses « péchés lui sont pardonnés » (v. 5b). La formule est, à dessein, à la forme passive : on évite ainsi, en bon Juif, de nommer Dieu. Mais c'est pour faire entendre que c'est lui l'auteur du pardon.

Aussitôt cette maîtresse parole prononcée, la controverse se déclenche. Dans leur tête, les scribes accusent – « Il blasphème » - cet homme qui se prend pour Dieu en pardonnant les péchés (v. 6-7). La réaction de ces spécialistes des Ecritures est compréhensible. Dans la Bible, seul Dieu est détenteur du pouvoir de pardonner leur péché aux hommes. Mais l'accusation de Jésus comme blasphémateur transporte déjà le lecteur dans l'atmosphère empoisonnée du procès fait au Maître lors de sa Passion (14, 63-64).

Pour l'heure, Jésus démasque les pensées de ses adversaires. Avant même qu'ils ne s'expriment, il va, par ses questions pertinentes, mettre les scribes, si fiers de leur savoir, au pied du mur (v. 9). Assurément, il est plus facile de prononcer une parole d'ordre spirituel, à l'efficacité invérifiable, que de rendre la marche à un paralysé. Mais cet affrontement trouve sa pointe dans une formule solennelle de Jésus qui fera date (v. 10). Pour la première fois dans son évangile, Marc met sur les lèvres de Jésus l'expression : « le Fils de l'homme ». Son sens est obscur et discuté. En hébreu, un « fils d'homme » est simplement un humain (cf. Ez 2, 1 ; 3, 1-4 ; etc.). Mais au II<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, dans le livre de Daniel, on voit apparaître « comme un Fils d'homme » mystérieux auquel Dieu confère toute souveraineté sur la terre (Dn 7, 13-14). Et cette figure emblématique a pris, dans la tradition juive jusqu'au temps de Jésus, une signification ouvertement messianique. Le Fils de l'homme est le Messie que Dieu a investi des pleins pouvoirs divins de Juge et de Sauveur universel de la fin des temps.

Ici Jésus s'arroge donc ce titre de « Fils de l'homme » et ses pouvoirs divins pour justifier le pardon fait à l'homme de ses péchés. Il se présente comme le Messie pleinement associé à la puissance de Dieu. Revendication considérable. Le pardon des péchés était annoncé par les prophètes comme l'un des événements réservés au temps du salut (Jr 31, 31-34 ; Ez 36, 25-29). C'est même le cœur de l'alliance nouvelle, l'acte essentiel du salut puisque Jésus donnera sa vie pour cela (cf Mt 26, 28). Et ce qui ne peut manquer de scandaliser les

scribes, c'est que Jésus remet les péchés par une simple parole prononcée en pleine vie, alors qu'un appareil imposant de « sacrifices pour le péché » demeure en place dans le temple de Jérusalem (Lv 6, 17 – 23). La guérison du paralysé devient la preuve visible que Jésus détient le pouvoir de remettre les péchés (v. 11-12a). L'homme gisait couché comme un mort. Le voilà remis debout et capable de porter sa civière. En lui disant : « Lève-toi », Jésus utilise le verbe qui sera employé pour dire sa propre Résurrection (16,6). L'ordre peut se lire : « ressuscite ! » On voit par là que Marc a relu l'événement à la lumière de Pâques pour les chrétiens de son temps. De plus, la « maison » où Jésus enseigne est devenue, dans la primitive Eglise, le lieu habituel de rassemblement de la communauté chrétienne (Ac 12, 12). L'évangéliste a bien noté, au début, que Jésus y « annonçait la Parole » (v. 2b). Cette expression est devenue technique, dans l'Eglise naissante, pour désigner la proclamation de la bonne Nouvelle (Ac 4, 29-31 ; 8, 25). Et ici (comme en 1, 21-27), il est remarquable que, pour Marc, le meilleur de l'enseignement de Jésus est son action de salut. Un salut qui concerne l'homme tout entier, l'âme et le corps. Dans l'Ancien Testament, la maladie – et la paralysie en particulier – était le signe du péché (Ps 38, 2-9). Jésus vient arracher l'homme à la maladie et au péché. La signification profonde de tous ses miracles est donnée en clair dans ce récit. La série de controverses inaugurée en cette page va se poursuivre (2, 13-3,16).

Cette première discussion avec les scribes laisse découvrir le pouvoir de Jésus. Il vient bousculer tout le système artificiel (une accumulation de lois et règlements) monté par les autorités juives pour espérer le pardon de Dieu. L'action salutaire de Jésus et le titre mystérieux de « Fils de l'homme » qu'il s'adjuge posent avec force la question "Qui est cet homme ?"

La finale du récit (v. 12b) montre à l'évidence que les spectateurs sont restés cois et rendaient gloire à Dieu devant ce qui vient de se passer.

(Extrait du commentaire de l'évangile de Marc fait par Jacques Hervieux dans *Les Evangiles – textes et commentaires – Editions Bayard* - p. 338 à 340)